



## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 11 JUIN 2005 RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2004

Mesdames et Messieurs Bonjour,

Nous sommes ici à Orgeville, dans cet établissement ouvert il y a maintenant 31 ans, et nous sommes là pour la dernière fois, puisque les obligations légales et réglementaires nous l'imposent. Nous aurons donc une petite pensée remplie de nostalgie à tous ceux qui ont fait vivre et fonctionner cet établissement pour le mieux être des enfants accueillis.

Il me revient donc à cet instant d'ouvrir l'Assemblée Générale, de dresser le bilan de l'année 2004, et d'indiquer les perspectives de travail et les orientations de l'Association pour les années à venir.

En premier lieu, je voudrai excuser l'absence du Président

Bruno BESSON qui est retenu par ses activités professionnelles, ainsi que celle du trésorier de l'Association Monsieur MORIGGI, et deux autres membres du Conseil d'Administration, Monsieur VINCENT, Avocat, et Madame MARCO-DUBOIS, Directrice du Centre d'Information et d'Orientation.

En second lieu, je salue la participation de Madame Nicole CHAUVIN, assistante sociale à la CRAM de l'EURE, parrainée par Françoise BAUDOIN-SOYER et Madeleine CRON, candidate agréée par le Bureau à l'unanimité, à un mandat d'Administrateur conformément à nos statuts.

Madame CHAUVIN remplacera Madame MARCO-DUBOIS, démissionnaire, mais celle-ci restera liée à l'Association puisqu'elle demande à faire parti des personnes qualifiées assistant l'association.

Bruno BESSON, ne sera plus Président, présidence qu'il a administré pendant cinq années, en effet, il m'a fait savoir par courrier récent qu'il ne souhaitait plus poursuivre son mandat de président du fait de son éloignement de VERNON.

Aussi après cette assemblée les membres élus du conseil d'Administration se réuniront pendant une heure et il leur reviendra d'élire le nouveau Président de l'Association ainsi que son Bureau.

En ce qui me concerne, et même si depuis deux années j'assume comme administrateur délégué, le rôle de Président, je ne suis pas postulant à cette responsabilité, mais si au sein du Conseil d'Administration aucun candidat se manifeste, alors j'assumerai la responsabilité de Président.

Donc chaque année, le rapport du Président sélectionne quelques faits ou évènements qui sont de nature à mettre en évidence l'importance des travaux et actions engagées par notre Association pour offrir aux usagers qu'elle accueille l'épanouissement et la meilleure qualité de vie possible.

En cela l'année 2004 aura été très riche, qu'il s'agisse de créations, d'aménagements ou de projets et ce dans un contexte d'évolutions qui mobilise salariés et bénévoles du Conseil d'Administration, dans le souci de se remettre en question et de s'adapter à de nouvelles exigences.

### **Un contexte fortement évolutif.**

L'année 2004 a vu se confirmer les prémices de la nouvelle orientation de l'Association.

En effet le Conseil d'Administration a été beaucoup mobilisé, il a énormément travaillé.

Il s'est réuni cinq fois, dont notamment en octobre et avril en accueillant les élus représentants des trois Comités d'Etablissement, afin de voter les propositions budgétaires et approuver les arrêtés des comptes.



Le Bureau s'est réuni à quatre reprises, ainsi que la commission travaux (3 fois)

A cela, il faut ajouter les travaux entrepris avec l'équipe d'Adéquation Consulting dans le cadre du diagnostic de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), et enfin, les rencontres Cadres Hiérarchiques de l'Association et les membres du Bureau, d'ailleurs, les trois derniers rendez-vous auront lieu le 21 juin après-midi.

Cette description du travail accompli, par les membres bénévoles du Conseil d'Administration au profit de l'Association, prouve la vitalité et le fort engagement de ses représentants élus et responsables légaux.

Aussi, je voudrai profiter de cet instant pour les remercier avec chaleur et profond respect ; merci pour ce nécessaire travail accompli, en pleine harmonie de ses membres. Mais aujourd'hui, je vous l'avoue, ce ne fut pas de tout repos.

Grâce à ce travail, l'Association est en mesure aujourd'hui de pouvoir dresser des perspectives, et d'envisager son avenir en pleine connaissance de ses forces et aussi de ses faiblesses (nous savons tous qu'il y en a et qu'elles sont identifiées). Antoine de Saint Exupéry, indiquait à ses lecteurs : « Dans la vie, il n'y a pas de solution, il n'y a que des forces en marche. Il faut les créer et les solutions arrivent ». Puisse nous, nous en inspirer.

Aujourd'hui l'Association indique aux personnes présentes que la rentrée de septembre 2005 sera marquée par des changements notoires.

Dans ce changement, et avec cette impulsion nouvelle, l'Association tendra sans relâche à favoriser une nécessaire et impérieuse politique de formation de ses salariés.

Les cadres devront également s'inscrire dans ce processus, car les problématiques de plus en plus complexes des usagers exigent que le personnel se perfectionne, et se qualifie au maximum.

Cette démarche de formation, inscrite dans un nouveau fonctionnement, permettra nous l'espérons, à ce que certains salariés ne viennent plus travailler la peur au ventre, comme nous avons pu l'entendre.

Madame et Messieurs Les Directeurs, l'Association vous demande de mettre tout en œuvre et ce dès la rentrée de septembre prochain.

En quelque sorte, voilà votre « feuille de route », pour les prochains années à venir.

Pourquoi cette exigence de qualification, comme je viens de vous le dire, les problématiques des usagers étant multiples et de plus en plus complexes, mais aussi, la mise en application de nouvelles lois, qui s'imposent à nous, (que l'on soit d'accord ou non) hier celle du 02 janvier 2002, rénovant l'Action Sociale et Médico-Sociale, aujourd'hui celle du 11 février 2005 qui concerne l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, sans oublier le nouveau décret du 06 janvier 2005 concernant les nouvelles déclinaisons des Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ex Instituts de Rééducation) – ORGEVILLE et VERNON sont donc pleinement concernés.

Madame et Messieurs les Directeurs soyez innovants et utilisez le maximum des moyens qui sont à votre disposition : Plan de formation, budget, DIF, CIF, ainsi que le regroupement des moyens au sein de l'Association par le biais de notre adhésion au 01 janvier 2006 à l'UNIFAF.

Je n'évoquerai pas les nombreux travaux et réalisations des six établissements et services de l'Association, j'en laisserai le soin aux directeurs.

Mais je veux rappeler que le 12 décembre 1955, le premier établissement de l'Association ouvrait ses portes et accueillait ses premiers jeunes.

Nous fêtons donc les 50 ans de l'Association courant 2006. La date n'est pas encore fixée.

Cette manifestation d'anniversaire que nous voulons sobre et chaleureuse sera à l'image de son père fondateur l'Abbé MARLE, telle qu'il l'aurait voulu.

A cette occasion, nous pouvons déjà vous indiquer qu'une nouvelle plaquette associative sera mise en circulation.

Pierre CONDORET et les Directeurs se sont déjà mis à la tâche, et ont rencontré l'entreprise chargée de cette réalisation et support de communication.



Je ne voudrais pas être trop long et empiéter sur le temps imparti à Gérard PERCHEY (Conseiller financier auprès de l'Association) qui nous présentera le rapport financier 2004, sans vous donner des nouvelles de la souscription ayant trait à la restauration de la Chapelle.

Depuis 10 jours, nous savons que la fondation du Patrimoine de Haute Normandie nous viendra en aide grâce à un Don exceptionnel de la Fondation BETTENCOURT SHULLER et nous sommes en droit de penser aujourd'hui que la Chapelle de l'Abbé MARLE sera restaurée.

Pour conclure et au nom de l'Association, nous voudrions adresser un salut cordial et franc à nos quatre retraités : M. Alain GREBOVAL, M. Jean-Pierre LANGLOIS, Mme Anne-Marie TOLSMA et M. William TOLSMA. Profitez de votre retraite bien méritée et merci pour votre travail accompli au service des jeunes. Et nous voudrions adresser aux différents personnels des structures nos encouragements car leurs missions ne sont pas simples et nous en avons pleinement conscience.

Mais rassurez-vous, l'Association est bien présente et elle entend pleinement exercer la responsabilité et le rôle qui sont les siens.

Mesdames et Messieurs, le rapport Moral de l'année 2004 vient de vous être communiqué, je vous remercie pour votre attention et comme il est d'usage avant son approbation, je suis prêt au nom du Conseil d'Administration à répondre aux questions qu'il soulève.

**A ORGEVILLE, le Samedi 11 juin 2005**  
**Le Vice-président - Administrateur délégué**  
**Gérard VARIN**